



DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA BAUSSAINE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 30 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le trente du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Président.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Daniel CHOTARD, Aline BOUVIER, Gaëlle COÏC, France LEMAITRE, Joël PIEL, Maryvonne RADOUX, Aurélie ROSE.

Absentes excusées : Joseph QUENOUILLÈRE, Fabienne BIDAL, Jean-Michel PRESCHOUX.

Secrétaire de séance : Aline BOUVIER.

<i>Nombre de Membres en exercice :</i>	11
<i>Nombre de Membres présents :</i>	8
<i>Nombre de Membres votants :</i>	8

Monsieur le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Madame Aline BOUVIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

✓ Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

1- Aide sociale.

Monsieur le Président INFORME les membres du CCAS qu'il a été saisi d'une demande d'aide se formulant ainsi :

- Aide au titre d'une formation BAFA
- Demande déposée par Monsieur Jérôme LELOUP
- Bénéficiaire : Elsa LELOUP
- Montant de la formation : 380€

Monsieur le Président propose d'allouer une aide d'un montant forfaitaire de 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'allouer à titre exceptionnel, une aide pour la formation, pour un montant de 50 € ;
- **DÉCIDE** que la dépense sera inscrite au budget du CCAS.

2- Aide sociale.

Monsieur le Président INFORME les membres du CCAS qu'il a été saisi d'une demande d'aide se formulant ainsi :

- Aide au titre d'une formation BAFA
- Demande déposée par Monsieur et Madame MONTEBRUN
- Bénéficiaire : Gaspard MONTEBRUN
- Montant de la formation : 460€

Monsieur le Président propose d'allouer une aide d'un montant forfaitaire de 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'allouer à titre exceptionnel, une aide pour la formation, pour un montant de 50 € ;
- **DÉCIDE** que la dépense sera inscrite au budget du CCAS.

Questions et informations diverses.

▪ Repas du CCAS :

Monsieur le Président pose 2 questions préalables.

- 1) Faut-il reconduire le repas du CCAS en 2021 ?
- 2) Faut-il l'élargir aux + 65 ans ?

Il est décidé de reconduire le repas cette année.

⇒ la date est fixée : samedi 20 novembre 2021

Pour cette édition, on propose aux + 65 ans et la question sera posée aux participants de savoir si le public peut être élargi aux – 65 ans.

Daniel CHOTARD propose de contacter les traiteurs pour obtenir des devis.

Le CCAS fera un point sur l'organisation en septembre.

▪ Randonnée gourmande :

Gaëlle COÏC fait un résumé de l'organisation.

⇒ La randonnée aura lieu le samedi 25 septembre 2021 de 9 heures à 12 heures.

Inscription possible en mairie jusqu'au 15 septembre.

Le circuit fait 7 km et comprend des escales gourmandes avec dégustation (viennoiseries, café, galettes, crème glacée, bière ...)

Départ et arrivée à La Petite Bausse. Apéritif offert par le CCAS à l'arrivée.

Possibilité pour les participants de prolonger en achetant et dégustant sur place.

Le tarif initialement proposé 10 € / personne semble élevé si les enfants doivent payer le même tarif.

Il est donc proposé les tarifs suivants :

- - 6 ans : gratuit
- de 6 à 12 ans : 5 €
- + 12 ans : 10 €

▪ Opération « Ensemble au restaurant » :

Reconduction de l'opération le vendredi 17 septembre.

Daniel CHOTARD et Aline BOUVIER y participent.

▪ Opération « Ensemble au cinéma » :

Reconduction de l'opération dès le mois de juillet en fonction des films à l'affiche.

Joël PIEL propose d'accompagner et de faire le chauffeur si besoin.

- **Analyse des besoins sociaux :**

Daniel CHOTARD et Jérémy LOISEL donnent un bref résumé sur l'avancée des démarches et notamment ce qui a été envisagé par le Copil.

Même si le projet reste d'actualité, l'organisation est reportée en mai-juin en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

- **Correspondant ADMR :**

Daniel CHOTARD fait part que l'ADMR recherche un correspondant pour la commune de La Baussaine. A ce titre, il rencontre Béatrice CHATEAUGIRON en juillet.

- **Ateliers mémoire :**

Les ateliers ont pu commencer. 8 personnes y participent.

D'autres ateliers vont être proposés avant la fin de l'année. Un atelier « après covid », le 12 octobre et un atelier « sommeil », le 30 novembre.

A noter que des ateliers d'informatique seraient les bienvenus car sollicités.

- **La P'tite boutique du CCAS :**

L'activité se poursuit. Un stand a été réservé au vide grenier, le 25 juillet pour vendre la marchandise qui n'aurait pas été écoulee. Il sera matérialisé par une bâche.

La séance est levée à 19 heures 30.